



Récupération de charge collective

Par **audreyjulieleo**, le **12/11/2014** à **11:55**

Bonjour, voila je viens de recevoir une facture de "réparations collectives pour les canalisations" le soucis c'est que j'ai appris que d'une, c'est chez la locataire que l'entreprise est intervenu (déboucher ses toilettes) et de deux je ne partage pas la même colonne d'évacuation que cette dame! ont il le droit de me faire payer une charge collective qui au finale pour moi n'en ai pas une? sachant que je n'ai rencontrer aucun soucis d'évacuation (ni évier ni douche ni toilette) tout fonctionne très bien chez moi!je vous remercie de l'aide que vous pourriez m'apportez

PS: je précise que je suis en appartement au premier étage avec 6 autre locataires et nous sommes tous au même niveaux pas d'étage supérieur.